Informations de base

2018/2571(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la mise en œuvre du processus de Bologne – État des lieux et suivi **Subject** 4.40.01 Espace européen de l'éducation et de la formation tout au long de la vie 4.40.04 Enseignement supérieur, universités 4.40.20 Coopération et accords pour l'éducation, la formation et la jeunesse	

Acteurs principaux

Parlement européen	**Commission au fond**	**Rapporteur(e)**	**Date de nomination**
	CULT Culture et éducation	KAMMEREVERT Petra (S&D)	09/11/2017

Commission européenne	**DG de la Commission**	**Commissaire**
	Éducation, jeunesse, sport et culture	NAVRACSICS Tibor

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
19/04/2018	Décision du Parlement	T8-0190/2018	Résumé
19/04/2018	Résultat du vote au parlement		
19/04/2018	Débat en plénière		
19/04/2018	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2018/2571(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution sur question orale/interpellation
Base juridique	Règlement du Parlement EP 142-p5
État de la procédure	Procédure terminée

Dossier de la commission	CULT/8/12196

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	**Commission**	**Référence**	**Date**	**Résumé**
Proposition de résolution		B8-0190/2018	19/04/2018	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0190/2018	19/04/2018	Résumé

Commission Européenne			
Type de document	**Référence**	**Date**	**Résumé**
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2018)401	30/08/2018	

Résolution sur la mise en œuvre du processus de Bologne – État des lieux et suivi

2018/2571(RSP) - 19/04/2018 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution déposée par la commission de la culture et de l'éducation sur la mise en œuvre du processus de Bologne, une initiative intergouvernementale par 29 États visant à atteindre des objectifs communs au moyen d'engagements souscrits au niveau international, contribuant ainsi à la réalisation de l'espace européen de l'enseignement supérieur (EEES).

Le Parlement a demandé que **la prochaine conférence ministérielle de l'EEES, qui se tiendra à Paris en 2018, livre une évaluation critique** du processus de Bologne visant à :

- recenser les obstacles restants et les solutions éventuelles, et veiller à la bonne mise en œuvre des engagements,
- soutenir les pays à la traîne dans la mise en œuvre des engagements clés du processus de Bologne, à travers un renforcement des capacités, et développer des mécanismes et procédures spécifiques pour faire face aux cas de non-respect,
- envisager de nouveaux objectifs pour l'EEES au-delà de 2020 et intensifier le dialogue entre gouvernements, établissements d'enseignement supérieur et instituts de recherche,
- présenter un rapport sur la mise en œuvre de l'objectif fixé par la dernière conférence ministérielle (Erevan, mai 2015) pour compléter la réalisation de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

Le secrétariat du groupe de suivi de Bologne a été invité à examiner les rapports selon lesquels les mêmes lignes directrices ont été mises en œuvre différemment dans différents pays de l'EEES.

La résolution a insisté sur le besoin de favoriser une **mobilité plus inclusive** des étudiants, des enseignants, des chercheurs et du personnel administratif. Les États membres ont été invités à fournir un financement public adéquat et à en faire un usage plus efficace pour veiller à ce que les étudiants et les chercheurs disposent des ressources nécessaires pour étudier à l'étranger. Des mécanismes transparents, accessibles et équitables pour **l'octroi des bourses et des allocations de mobilité** devraient être garantis.

Les députés ont insisté sur le fait que l'Union, les États membres et les universités devraientfournir un **appui financier et administratif** aux étudiants, aux universitaires et au personnel issus de milieux défavorisés par l'intermédiaire d'un financement approprié, y compris à travers leur participation à des programmes de mobilité.

Le Parlement a également invité l'Union et les États membres à **augmenter leurs budgets pour l'éducation**, en vue de garantir que l'enseignement public supérieur soit gratuit et accessible à tous, dans le but d'encourager l'apprentissage tout au long de la vie.

Les députés ont également insisté sur l'importance d'améliorer la **dimension sociale de l'enseignement supérieur**, invitant les pays de l'EEES à mettre en œuvre de manière efficace la stratégie relative à la dimension sociale de l'EEES et à fournir des possibilités concrètes aux étudiants handicapés ou issus de milieux défavorisés. Ils ont invité la Commission à suivre l'évolution de la dimension sociale des objectifs du processus de Bologne.

En dernier lieu, le Parlement a appelé les pays de l'EEES à maintenir le cas de la **Biélorussie** à l'ordre du jour, invitant la Commission à prévoir des ressources pour les opérations nécessaires à la mise en œuvre de la feuille de route pour la réforme de l'enseignement supérieur en Biélorussie.